

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2025, dans les académies de LIMOGES, ORLEANS-TOURS et POITIERS.

Le président de l'Université d'Orléans,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de LIMOGES, ORLEANS-TOURS et POITIERS, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2025, dans les académies de LIMOGES, ORLEANS-TOURS et POITIERS :

Monsieur PERREAU Hervé, ingénieur d'études hors classe, président, Université d'Orléans, Orléans.

Madame LECONTE Yolaine, attachée principale d'administration de l'Etat, vice-présidente, Université d'Orléans, Orléans.

Madame CADILHAC GALLERENT Nathalie, attachée principale d'administration de l'Etat, experte, Institut universitaire de technologie Université de la Rochelle, La Rochelle.

Madame DEMANGEAU Karine, attachée d'administration de l'Etat, experte, Université de Poitiers, Poitiers.

Monsieur BOTELLE Laurent, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, Université de Limoges, Limoges.

Monsieur BUQUET Francois, ingénieur d'études hors classe, suppléant, Université d'Orléans, Orléans.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.

Fait à Orléans

le

21/05/25

Le Président de l'Université d'Orléans


Eric BLOND